

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE DEFENSE
CONTRE LA MER DE JULLOUVILLE-CENTRE

Mairie
Place René-Joly - 50610 Jullouville

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

REUNION DU 17 JUILLET

Sur convocation en date du 25 Juin, les propriétaires se sont réunis ce jour à la Mairie de Jullouville, salle des Mielles pour examiner l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport moral de l'exercice 2012
Rapport financier de l'exercice 2012
Redevance syndicale 2014
Sondage sur l'intérêt d'un prélèvement automatique de cette redevance
Travaux sur l'ouvrage 2012- 2013
Vote sur le projet de répartition des redevances d'investissement
Renouvellement du tiers sortant
Election de deux syndics suppléants
Questions diverses

Après signature de la liste d'émargement par les propriétaires présents et vérification des pouvoirs, il apparaît que 75 propriétaires sont présents ou représentés. Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée ne peut valablement délibérer. Le Président remercie les présents et les invite à participer à la réunion du 11 Août

Le Président
Bernard Masurel



La Secrétaire
Yvette Romain



23 SEP. 2013

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE DEFENSE
CONTRE LA MER DE JULLOUVILLE-CENTRE

Mairie
Place René-Joly – 50610 Jullouville

DDTM de la Manche
Délégation Territoriale SUD

- 3 SEP. 2013

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013

Postérieur "ARRIVEE"

REUNION DU 12 AOÛT

Sur convocation en date du 25 juin, les propriétaires se sont réunis ce jour à la salle des Mielles à Jullouville à 18 heures pour examiner l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Rapport moral de l'exercice 2012
Rapport financier de l'exercice 2012
Redevance syndicale 2014
Sondage sur l'intérêt d'un prélèvement automatique de cette redevance
Travaux sur l'ouvrage 2012 – 2013
Vote sur le projet de répartition des redevances d'investissement
Renouvellement du tiers sortant
Election de deux syndics suppléants démissionnaires
Questions diverses

A la convocation était joint le compte administratif 2012

Le Président ouvre la séance à 18 heures 15. Il propose de confier le secrétariat de l'assemblée à Mme Romain et demande que soient désignés deux scrutateurs

Mme Denise Fourcade et M. Pierre Boscher sont volontaires et sont agréés par l'assemblée

Après vérification des émargements, il apparaît que 157 propriétaires sont présents ou représentés

RAPPORT MORAL

Le Président donne lecture du rapport moral pour l'année 2012 (voir annexe 1)

Première délibération :

Après avoir entendu la lecture du rapport moral, l'Assemblée l'adopte à l'unanimité

my
DA

YR BP

RAPPORT FINANCIER

Le Président charge M. Chéron de présenter le rapport financier (voir annexe 2)
M. Chéron donne lecture du compte administratif et en commente certains chapitres.
Il répond ensuite à quelques questions concernant les placements financiers

Deuxième délibération :

Après avoir entendu la présentation du rapport financier, l'Assemblée l'adopte à l'unanimité

REDEVANCE SYNDICALE 2014

Le Président, au nom du syndicat, propose que la taxe annuelle de fonctionnement reste fixée à 20 € pour l'année 2014.

Troisième délibération :

L'Assemblée fixe la redevance syndicale de fonctionnement à 20 € pour l'année 2014

SONDAGE SUR L'INTERÊT D'UN PRELEVEMENT AUTOMATIQUE DE CETTE REDEVANCE

Le Président fait part d'un souhait du Trésorier qui voudrait que les propriétaires acceptent le règlement de la redevance de fonctionnement (20 €) par prélèvement automatique. Il expose les avantages pour le Trésor Public et, dans une certaine mesure, pour les propriétaires, qui garderaient la possibilité de donner ou non cette autorisation mais il évoque aussi le travail supplémentaire que la mise en place de ce système engendrerait pour le secrétariat de l'association.

Le Président répond à un certain nombre de questions et apporte les précisions souhaitées

Le sondage effectué, à main levée, montre que les propriétaires ne sont pas opposés à cette mesure.

TRAVAUX SUR L'OUVRAGE 2012- 2013

Mrs Masson, de La Monneraye et Grandet effectuent régulièrement des visites de contrôle de l'état de l'ouvrage dont l'association a la charge.

Les travaux d'entretien nécessaires ont été confiés à l'entreprise Drillet de St- Pair.

Les syndics répondent à plusieurs questions concernant les travaux et les conditions dans lesquelles des travaux plus importants pourraient nous être demandés



BM
DA

Page 2 sur 4

gn BP



23 SEP. 2013

VOTE SUR LE PROJET DE REPARTITION DES REDEVANCES D'INVESTISSEMENT

Le Président rappelle que lors de l'assemblée 2012, les propriétaires avaient donné leur accord pour que le syndicat poursuive l'étude engagée sur ce sujet.

Cette étude a fait l'objet d'un document adopté par tous les syndics et distribué à tous les propriétaires présents. (voir annexe 3)

Le Président commente ce texte et répond aux questions soulevées.

Un vote à bulletin secret est ensuite organisé, chaque propriétaire disposant d'une voix pour lui-même et d'une voix par pouvoir à lui confié.

Les scrutateurs veillent au bon déroulement du scrutin et dépouillent les bulletins

Le Président proclame les résultats :

votants : 157

nuls : 4

non : 7

oui : 146

Le syndicat remercie les propriétaires de la confiance témoignée

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Mrs Pierre Chéron, Daniel Lesguillier, syndics titulaires et M. Claude Grandet, syndic suppléant constituent le tiers sortant 2013 ; tous trois demandent le renouvellement de leur mandat.

Aucun nouveau candidat ne s'étant fait connaître, ils sont réélus à l'unanimité

ELECTION DE DEUX SYNDICS SUPPLEANTS

Mme Jacqueline Decoux- Ricour et M. Joël Betton ont, pour des raisons familiales et personnelles, souhaité démissionner de leur mandat de syndics suppléants. Ils tiennent à témoigner des conditions cordiales dans lesquelles ils ont pu participer au travail du syndicat et remercient les propriétaires qui leur avaient témoigné leur confiance.

Il est fait appel à candidature. Mme Paule Lenoël et M. Eric Leboucher se présentent. Ils sont élus à l'unanimité.



23 SEP. 2013

QUESTIONS DIVERSES

Mme Florence Grandet , adjointe, représentant Monsieur le Maire de Jullouville, répond aux questions qui ne sont pas de la compétence de l'association.

Les inondations par le Thar : la municipalité est vigilante sur ce point et collabore avec les riverains

La circulation sur la Promenade : tous les véhicules sont interdits

L'état de certains escaliers : ce sera signalé au garde et le nécessaire sera fait

L'avenir des cabines : Mme Grandet précise que les cabines non entretenues sont immédiatement supprimées. Dans le cas où l'entretien de la digue le rendrait nécessaire , elles seraient retirées.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, Le Président lève la séance à 19 heures 15

Le Président
Bernard Masurel

La Secrétaire
Yvette Romain



Mme Denise Fourcade
Scrutateur

23 SEP. 2013

M. Pierre Boscher
Scrutateur

